

Samedi 13 Mai 2017

Sortie de l'AMOI à Dieppe A la rencontre du pont Colbert

Mis en service en 1889 à Dieppe, contemporain de la tour Eiffel, le pont Colbert a été construit dans les ateliers de la « Société des Ponts et Travaux en Fer » à Montataire.

Un tablier de 75m de long, un poids total de plus de 800 tonnes, il pivote sur un axe pour laisser passer les navires du port de commerce. C'est le dernier exemplaire de cette époque qui fonctionne avec son mécanisme d'origine en Europe !

Promis à la démolition depuis quelques années, le « Comité de Sauvegarde du Pont Colbert » s'est battu pour le sauver depuis 2009, et c'est le 07 Mars 2017 que le pont a enfin officiellement été inscrit aux monuments historiques par le préfet de région.

Programme de la journée :

- 7h30' Rendez-vous sur le parking de la Faïencerie à Creil
- 7h45' départ de Creil en autocar tourisme Keolis 55p avec pause rapide sur le trajet
- 10h30' – 10h45' arrivée à Dieppe
- Visite du Pont Colbert avec rencontre du Comité de Sauvegarde du Pont Colbert
- 12h précises repas au restaurant « Le Sully » sur le quai Henri IV
 - Au menu : Kir Normand
 - Salade de Neuchâtel
 - Cabillaud sauce Dieppoise
 - Pâtisserie maison « Beurré Normand »
- 14h Visite guidée avec Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, "Dieppe ville aux quatre ports"
 - Deux guides conférenciers officiels pour nous présenter l'aspect portuaire et économique de la ville de Dieppe.
- 15h30 Temps libre
- 17h30 rassemblement à l'autocar
- 17h45 départ
- retour vers 20h15' à Creil

Utiliser le bulletin d'inscription à compléter et retourner avec l'acompte.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Sortie Dieppe samedi 13 mai 2017, sur une journée.

Coût 50 € (adhérent ou non adhérent) : transport en autocar et repas compris.

Date limite d'inscription : 13 avril. Jusqu'au 26 Mars, les adhérents AMOI sont prioritaires.

Inscription de :

- Nom : Prénom :
- Adresse mail :
- tel (portable de préférence) :

Autres personnes qui vous accompagneront, nombre :

- Nom : Prénom :
- Nom : Prénom :
- Nom : Prénom :

Règlement par chèque libellé au nom de l'AMOI d'un acompte de 20 € par personne, à joindre à ce bulletin d'inscription (solde à régler le jour de la sortie).

- Même si vous êtes pré inscrit(e) lors de l'Assemblée générale, vous devez maintenant, vous **INSCRIRE** en remplissant ce bulletin et en le renvoyant au Secrétariat de l'AMOI, chez Mme Evelyne Boufflet, 13 rue des Mésanges 60160 THIVERNY. Tel 0344254391 – courriel amoi.bassincreillois@gmail.com.
- En cas de désistement, vous devrez aussi en avertir au plus tôt le secrétariat de l'AMOI. Pour les sorties avec avance de frais, en cas de désistement, remboursement selon circonstance. Pas de remboursement en cas de désistement de dernière minute.
- Un complément d'informations sera adressé par mail aux personnes qui se seront inscrites, quelques jours avant la sortie.